

# Union Internationale des Alsaciens



## 41<sup>ème</sup> RENCONTRE ANNUELLE DES ALSACIENS DU MONDE

**Samedi 27 août 2022 à Saint Louis**

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Comme chaque année, durant la période estivale, l'Union Internationale des Alsaciens organise en Alsace la rencontre annuelle des Alsaciens de l'étranger, ouverte à l'ensemble de ses nombreux membres, actifs dans plus de 60 associations dans le monde ! Cette année, c'est la commune de Saint-Louis qui accueillera les congressistes, accessible d'autant plus facilement que l'Euroairport se trouve à proximité.

Comme à l'accoutumée, nous avons préparé un programme séduisant, alliant conférences le matin dans la magnifique salle de la Coupole (sur le thème de la coopération Alsace-Suisse compte tenu de la position géogra-

phique de notre rencontre) et une après-midi récréative, avec la visite guidée de la Fondation Fernet-Branca, agrémentée de musiques d'ambiance !

Ce sera un plaisir de vous rencontrer à nouveau plus nombreux, après cette longue période de privation de voyages...

A bientôt.  
Bien cordialement

**Gérard Staedel**  
Président de l'UIA



# 41<sup>ème</sup> JOURNEE ANNUELLE DES ALSACIENS DE L'ETRANGER

organisée en partenariat avec la ville de Saint-Louis

## PROGRAMME DU 27 AOÛT 2022

### MATIN :

- De 9h** - Enregistrement des participants - Café d'accueil  
- Lieu : Théâtre La Coupole (à côté de l'hôtel de ville)
- A 10h** Ouverture : Gérard Staedel, président de l'UIA
- A 10h05** Accueil : M<sup>me</sup> le maire Pascale Schmidiger
- A 10h20** Activités UIA : Gérard Staedel
- A 10h40** L'eurodistrict trinational : Thomas Zeller, Président
- A 11h** La coopération transfrontalière :  
- Présentation Jean-Philippe Keil et Emilie Brandt, intervention d'acteurs du transfrontalier et présence de représentants de la CCI France Suisse
- A 11h45** La parole à la marraine : Simone Morgenthaler
- A 12h** Interventions des invités
- A 12h20** Annonce de la ville partenaire 2023
- A 12h30** Apéritif et déjeuner au Forum Jean-Marie Zoellé

### APRÈS-MIDI :

- A 15h** Visite guidée de la Fondation Fernet-Branca par son directeur Pierre-Jean Sugier
- De 16h à 17h30** Musique d'ambiance avec les Hopla-Guys
- De 17h30 à 18h30** Vin d'honneur

### Quelques renseignements pratiques :

- Si vous venez en voiture (très facilement accessible par train également) : Parking sous-terrain gratuit au Théâtre La Coupole (un macaron de stationnement vous sera remis)
- Si vous souhaitez trouver un hébergement : option réservée à la Villa K jusqu'au 15 août ([restaurant@lavillak.com](mailto:restaurant@lavillak.com)), mot de passe « UIA », selon modalités suivantes :
  - Business avec petit déjeuner inclus pour 1 personne 110€ par nuit
  - Business avec petit déjeuner inclus pour 2 personnes 125€ par nuit
  - Exécutive avec petit déjeuner inclus pour 1 personne 135€ par nuit
  - Exécutive avec petit déjeuner inclus pour 2 personnes 145€ par nuit



**Bulletin d'inscription\* à retourner avec votre règlement avant le 15 août 2022 par mail ou par courrier à :**  
UIA – 1 place de la Gare – CS 40007 – F-68001 COLMAR CEDEX – Mail : [uia@alsacemonde.org](mailto:uia@alsacemonde.org)

NOM, Prénom : .....

Adresse à l'étranger : .....

Adresse en France : .....

Tél. et/ou Mail où vous êtes joignable la semaine précédant la Journée Annuelle : .....

Participera à la **Journée Annuelle du Samedi 27 août 2022 à Saint-Louis**, accompagné de :

NOM, Prénom : ..... NOM, Prénom : .....

NOM, Prénom : ..... NOM, Prénom : .....

Participation incluant les manifestations de la journée

- **65 € pour les membres à jour de cotisation (membre d'une association adhérente ou adhérent direct à l'UIA)**
- **80 € pour les non membres.**

Nombre de participants : ..... x 65 € = ..... €

nom de l'association membre de l'UIA (ville) .....

Nombre de participants : ..... x 80 € = ..... €

Total € = ..... €

A ....., le ..... Signature

**Réservation préalable et règlement obligatoire (cocher la case) au plus tard 10 jours avant la manifestation :**

- par chèque en € payable en France à joindre à l'inscription
- ou par virement comptes bancaires de l'UIA : IBAN + BIC / Société Générale : FR76 3000 3024 2100 0500 1278 881 BIC SOGEFRPP - ou Crédit Mutuel : FR76 1027 8010 8100 0206 0840 127 - BIC CMCIFR2A
- ou par carte bancaire via site [www.alsacemonde.org](http://www.alsacemonde.org), en mentionnant « participation JA »

NB : Les participations ne seront remboursées qu'en cas d'annulation avant le 15 août 2022, dernier délai.

Merci de votre compréhension.

\*Également disponible sur internet : [www.alsacemonde.org](http://www.alsacemonde.org)